AC1 Servitudes de protection des monuments historiques (monuments inscrits à l'inventaire des M.H.)

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)

PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles et de la liaison hertzienne entre deux centres

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

A2 Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation (voir plan annexe)

Liberté.Egalité.Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de LAGRANGE

Élaboration
du Plan Local d'Urbanisme

Informations portées à connaissance par l'Etat

(Article L.121.2 du code de l'urbanisme)

Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle 1/10000

Direction Départementale de l'Equipement de l'Agriculture et de la Forêt Landes

Service de l'Aménagement et de l'Habitat

Établi le : 08 Juin 2009